



# FOOT LYON RHÔNE

DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE DE FOOTBALL

30, allée Pierre de Coubertin - 69007 LYON

Téléphone : 04 72 76 01 01 - Fax : 04 72 76 01 22

E-mail : [district@lyon-rhone.fff.fr](mailto:district@lyon-rhone.fff.fr) - Site internet : <http://lyon-rhone.fff.fr>

## PV N°443 DU JEUDI 18 JUILLET 2019

**IMPORTANT**

### INFORMATIONS à tous les clubs du D.L.R.

Pensez à bien contrôler vos engagements d'équipes, surtout en Jeunes, suite aux modifications des championnats de Ligue.

La date limite des inscriptions en dernières séries est fixée au 8 septembre à minuit et les poules seront constituées au cours de la semaine 37.

ATTENTION, depuis plusieurs saisons, nous vous mettons en garde sur l'arrêt définitif du traitement des demandes de modifications de rencontres envoyées par mail ou lettre, sauf cas de force majeure dûment constaté.

Les demandes doivent impérativement être envoyées via FOOTCLUBS et le club les recevant doit y répondre sans délai !

Anticipez au mieux ces modifications, n'attendez pas le dernier moment pour constater les doublons ou les incohérences de calendriers.

Nous demandons aux clubs souhaitant engager une ou plusieurs équipes en VETERANS de le faire dans les mêmes délais (08/09/2019) et de nous faire part de leurs desideratas par mail !...

### FERMETURE DU DISTRICT DE LYON ET DU RHONE

Du jeudi 25 juillet 2019 à 18 h 00 au lundi 19 août 2019 à 9 h 00

Reprise des permanences des commissions  
le lundi 19 août 2019 à partir de 14 h 00



## SECRETARIAT

Tél 04 72 76 01 03  
secretariat@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 15 juillet 2019

Présents : Serge GOURDAIN

### ➡ NOS PEINES

Le District de Lyon et du Rhône apprend avec tristesse le décès de **Madame Thérèse DUHEM** secrétaire emblématique du club de **l'AS Rhodanienne**. **Pascal PARENT** Président du District de Lyon et du Rhône de Football et membre du COMEX de la FFF, **les membres élus du Comité Directeur**, **les membres des commissions**, **les salariés** adressent leurs condoléances les plus attristées aux proches de **Madame Thérèse DUHEM** et aux membres du club de **l'AS Rhodanienne**. Les funérailles auront lieu lundi 22 juillet à 11h30 à l'église de Les Roches de Condrieu.

### ➡ AFFAIRE DISCIPLINAIRE

**AFFAIRE AD 26** : Le Bureau du Comité Directeur du District de Lyon et du Rhône en vertu de l'article 5-4.1.3 du Règlement Disciplinaire fait appel de la décision prise par la Commission de Discipline du Club FC Val Lyonnais contre la Commission de Discipline : SENIORS Coupe de Lyon et du Rhône du 30/05/2019 – FC LYON // FC Val Lyonnais

## STATUT DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 03  
statut-arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 16 juillet 2019

Présent(s) : Christophe MORCILLO – Laurent CHABAUD – Antoine MONTERO

Consultant : Jean-Claude LEFRANC (CTDA)

### ➡ MUTATIONS SUPPLEMENTAIRES

Les clubs pouvant bénéficier de mutations supplémentaires pour la saison 2019-2020, désignés au PV n°437 du 6 juin 2019, avaient jusqu'au 15 juillet pour exprimer ce besoin à la Commission du Statut de l'arbitrage (par courrier ou par courriel) en précisant la ou les équipes bénéficiant de ce(s) mutation(s) supplémentaire(s).

Les clubs ayant exprimé cette demande sont les suivants :

N° AFFILIATION	NOM DU CLUB	NOMBRE DE MUTATIONS SUPPLEMENTAIRES	EQUIPE(S) BENEFICIANT DE(S) MUTATION(S) SUPPLEMENTAIRE(S)
504460	FC FRANCHEVILLOIS	1	Seniors 1
504671	UG ARMENIENNE LYON	2	Seniors 1
504739	FEYZIN BELLE ETOILE	2	Seniors 1 (LAuRA Foot R3)
516402	LYON CROIX ROUSSE FC	1	U18 (LAuRA Foot R2)
517095	FC CORBAS	2	Seniors 1
517825	O DE RILLIEUX	2	Seniors 1



PV 443 DU JEUDI 18 JUILLET 2019

523565	EVEIL DE LYON	2	Seniors 1 (+1) U17-1 (+1)
527399	AS MANISSIEUX ST PRIEST	1	Seniors 1
530052	FC SAINT CYR AU MONT D'OR	1	Seniors 1
532336	AS ALGERIENNE VILLEURBANNE	2	Seniors 1 (LAuRA Foot R3)
533109	FC GERLAND LYON	2	Seniors 1
535231	ASJ PORTUGAIS ST PRIEST	1	Seniors 1
552157	FC PAYS DE L'ARBRESLE	1	Seniors 1
582331	BEAUJOLAIS FOOTBALL	2	Seniors 1

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, fax ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du District de Lyon et du Rhône, devant la Commission d'appel du DLR dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football.

## TRESORERIE

Tél 04 72 76 01 04

tresorerie@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 15 juillet 2019

Présents : Michel BLANCHARD et Franck BALANDRAS

### RELEVÉS DE COMPTE N°4 SAISON 2018/2019

Les relevés de compte n°4 ont été envoyés à tous les Trésoriers de Club le lundi 15 avril 2019 et étaient à régler au plus tard le jeudi 2 mai 2019. Un délai supplémentaire a été accordé jusqu'au **mercredi 29 mai 2019**. Sans régularisation de votre part vos équipes ne pourront pas s'engager pour la saison 2019/2020.

#### Clubs Libres

549983 ST JEAN VILLEURBANNE AS

590353 A.S.LYONNAISE REP.DEMOCR. CONGO



PV 443 DU JEUDI 18 JUILLET 2019

## COMMISSION D'APPEL

Tél 04 72 76 01 16  
appel@lyon-rhone.fff.fr

### ➔ INFORMATIONS

**ABSENCES A AUDITION** : Un nombre de plus en plus important de dirigeants, joueurs ou corps arbitral convoqués en audition sont absents. Les justificatifs de ces absences sont soit non fournis soit peu crédibles. Pour tout absent à audition et qui n'aura pas fourni des attestations d'indisponibilité, soit de l'employeur, soit médicales, le club se verra amendé de la somme prévue, soit 60 €.

**APRES AUDITIONS** : Dans un souci d'information, la Commission d'Appel pourra, suivant les cas, dans la rubrique « Décisions » du P.V. du District ou de Footclubs, informer les clubs de ses décisions. Ces décisions ne seront pas susceptibles d'appel tant que les délibérés ne seront pas parus sous forme de notification par voie de P.V. du District ou sur Footclubs. Pour des raisons administratives, les demandes d'appel effectuées par mail doivent être envoyées à l'adresse du District du Rhône ([district@lyon-rhone.fff.fr](mailto:district@lyon-rhone.fff.fr)).

### ➔ AFFAIRE DISCIPLINAIRE - CONVOCATION

Appel du 10 Juillet 2019

DOSSIER N° AD 26

APPEL DU CLUB F.C. VAL'LYONNAIS ET DU COMITÉ DIRECTEUR DU DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

DATE DE PUBLICATION : 4 Juillet 2019 - P.V. N° 441

DATE DU MATCH : 30/05/2019 - MATCH N° : 21416505

CATÉGORIE : SÉNIORS - COUPE de LYON et du RHÔNE

CLUBS : F.C. LYON FOOTBALL 1 (505605) / F.C. VAL'LYONNAIS 1 (523825)

MOTIF : Contestation de la décision de 1<sup>ère</sup> instance - Sanction d'un joueur

La Commission d'Appel Disciplinaire convoque :

**Le Lundi 16 Septembre 2019 à 19H00 au siège du District de Lyon et du Rhône**

M. l'Arbitre Officiel de la rencontre : Farid GHEDHAB

M. l'Arbitre Assistant Officiel : Geoffrey DURAND

M. l'Arbitre Assistant Officiel : Karim BOUGATEF

M. le Délégué Officiel : Youssef MAMMERI

**Munis de leurs licences ou pièces d'identité**

#### **POUR LE CLUB F.C. LYON FOOTBALL**

M. le Président : Patrice REA ou son représentant

M. le Dirigeant : Lucas RISI (délégué)

M. le Dirigeant : Sebastien DODILLE

M. le Dirigeant : Yves BONNARD

M. le Joueur N° 1 : Arnaud ROZAND

**Munis de leurs licences ou pièces d'identité**

#### **POUR LE CLUB F.C. VAL'LYONNAIS**

M. le Président : Frédéric MARION ou son représentant

Mme la Dirigeante : Enora FANUCCHI

M. l'Éducateur : Boubacar DIALLO

M. le Joueur N° 13 : Florian MARTIN

**Munis de leurs licences ou pièces d'identité**



PV 443 DU JEUDI 18 JUILLET 2019

## Un membre de la Commission de Discipline

Nous vous précisons que la présente convocation vous est adressée en conformité des prescriptions du Règlement Disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F. notamment de l'article 3.4.2.

En application des dispositions de l'article 3.2.1 dudit Règlement Disciplinaire, vous avez l'obligation d'en informer les licenciés convoqués (ou les personnes investies de l'autorité parentale si l'intéressé est mineur).

Il vous est loisible d'être présent à cette audition, muni de votre licence F.F.F., accompagné éventuellement du conseil de votre choix. A défaut, vous pouvez vous faire représenter par la personne de votre choix, dûment mandatée, ou produire vos observations écrites.

En cas d'indisponibilité, nous vous remercions de bien vouloir prévenir, dans les meilleurs délais, le secrétariat de la Commission d'Appel ([appel-rhone@lyon-rhone.fff.fr](mailto:appel-rhone@lyon-rhone.fff.fr)).

**Pour toute personne convoquée et absente à l'audition, il devra être produit un justificatif officiel avant sanction financière (60€).**

## Nous vous informons également que :

Vous disposez de la faculté de citer les personnes dont vous souhaiteriez la convocation et ce, au plus tard 48 heures avant l'audition, étant entendu que le Président de la Commission se réserve le droit de refuser les demandes qui lui paraîtraient abusives.

Vous avez la possibilité, sur demande, de consulter l'ensemble du dossier au siège du District de Lyon et du Rhône.

Les éventuelles sanctions prononcées seront consultables pour les Clubs, sur Footclubs, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon compte F.F.F. » (code d'activation communiqué par courriel ou sur le volet détachable de leur licence).

En vertu de l'article 3.4.1 et 3.4.4 du Règlement Disciplinaire, l'appel formulé au nom du Comité Directeur du District de Lyon et du Rhône donne compétence à la Commission d'Appel Disciplinaire pour, le cas échéant, aggraver les sanctions infligées et/ou retenir la responsabilité disciplinaire de votre Club et de ses licenciés impliqués, même si ceux-ci n'ont pas été sanctionnés en première instance.

**Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions de l'article 3.4.6 du Règlement Disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F., seront imputés au club appelant dont la responsabilité est reconnue, même partiellement :**

Le remboursement des frais entraînés par la convocation des personnes, officielles ou non, dont l'audition est jugée utile.

Les frais inhérents à la procédure d'appel.

Le Président  
C. NOVENT

Le Secrétaire  
D. HAMON

## **AFFAIRE DISCIPLINAIRE - CONVOCATION**

Appel du 09 Juillet 2019

DOSSIER N° AD 25

APPEL DU CLUB SAINT GENIS LAVAL FUTSAL CLUB ET DU COMITÉ DIRECTEUR DU DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

DATE DE PUBLICATION : 4 Juillet 2019 - P.V. N° 441

DATE DU MATCH : 20/05/2019 - MATCH N° : 20468570

CATÉGORIE : FUTSAL - D3 - POULE B

CLUBS : U.S. OUEST LYONNAIS VAUGNERAY 1 (524491) / SAINT GENIS LAVAL FUTSAL CLUB 1 (582446)

MOTIF : Contestation de la décision de 1<sup>ère</sup> instance - Sanction de joueurs

La Commission d'Appel Disciplinaire convoque :

Le Lundi 09 Septembre 2019 à 19H00 au siège du District de Lyon et du Rhône



**PV 443 DU JEUDI 18 JUILLET 2019**

M. l'Arbitre Officiel de la rencontre : Jérôme JULLIEN

**Muni d'une licence ou pièce d'identité**

**POUR LE CLUB U.S. OUEST LYONNAIS VAUGNERAY**

Mme la Présidente : Martine AUBRY ou son représentant

M. le Dirigeant : Pierre Olivier SALANON (délégué)

M. le Dirigeant : Victor BRUN

M. le Joueur N° 10 : Clovis LAMBERT

**Munis de leurs licences ou pièces d'identité**

**POUR LE CLUB SAINT GENIS LAVAL FUTSAL CLUB**

M. le Président : Mhedi MAYAH ou son représentant

M. l'Éducateur : Jerome ARLUISON

M. le Joueur N° 7 : Mehdi MEZRAG

M. le Joueur N° 8 : Ibrahim BELGHAFOR

**Munis de leurs licences ou pièces d'identité**

**Un membre de la Commission de Discipline**

Nous vous précisons que la présente convocation vous est adressée en conformité des prescriptions du Règlement Disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F. notamment de l'article 3.4.2.

En application des dispositions de l'article 3.2.1 dudit Règlement Disciplinaire, vous avez l'obligation d'en informer les licenciés convoqués (ou les personnes investies de l'autorité parentale si l'intéressé est mineur).

Il vous est loisible d'être présent à cette audition, muni de votre licence F.F.F., accompagné éventuellement du conseil de votre choix. A défaut, vous pouvez vous faire représenter par la personne de votre choix, dûment mandatée, ou produire vos observations écrites.

En cas d'indisponibilité, nous vous remercions de bien vouloir prévenir, dans les meilleurs délais, le secrétariat de la Commission d'Appel ([appel-rhone@lyon-rhone.fff.fr](mailto:appel-rhone@lyon-rhone.fff.fr)).

**Pour toute personne convoquée et absente à l'audition, il devra être produit un justificatif officiel avant sanction financière (60€).**

**Nous vous informons également que :**

Vous disposez de la faculté de citer les personnes dont vous souhaiteriez la convocation et ce, au plus tard 48 heures avant l'audition, étant entendu que le Président de la Commission se réserve le droit de refuser les demandes qui lui paraîtraient abusives.

Vous avez la possibilité, sur demande, de consulter l'ensemble du dossier au siège du District de Lyon et du Rhône.

Les éventuelles sanctions prononcées seront consultables pour les Clubs, sur Footclubs, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon compte F.F.F. » (code d'activation communiqué par courriel ou sur le volet détachable de leur licence).

En vertu de l'article 3.4.1 et 3.4.4 du Règlement Disciplinaire, l'appel formulé au nom du Comité Directeur du District de Lyon et du Rhône donne compétence à la Commission d'Appel Disciplinaire pour, le cas échéant, aggraver les sanctions infligées et/ou retenir la responsabilité disciplinaire de votre Club et de ses licenciés impliqués, même si ceux-ci n'ont pas été sanctionnés en première instance.

**Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions de l'article 3.4.6 du Règlement Disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F., seront imputés au club appelant dont la responsabilité est reconnue, même partiellement :**

Le remboursement des frais entraînés par la convocation des personnes, officielles ou non, dont l'audition est jugée utile.

Les frais inhérents à la procédure d'appel.

**Le Président  
C. NOVENT**

**Le Secrétaire  
D. HAMON**



PV 443 DU JEUDI 18 JUILLET 2019

## COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 13  
arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 15 juillet 2019

### Présents :

**Président :** Laurent CHABAUD

**Membres :** Michel GREGEOIS, Thierry BOLZE, Gérard GRANJON, Christophe BOULON, Guillaume CIMIER, Moussa TALL, Bilal LAIMENE, Sami CHAOUCH, Jean Luc COMACLE, Corentin BREURE, Roger ANDRE

**Assistent :** Franck BALANDRAS – Représentant des Arbitres, Patrick PRESTINI

**CTDA :** Jean Claude LEFRANC

**Excusés : Membres :** Karim BOUGATEF, Amadeu DO REGO, Mohamed AROUS, Olivier LANDY, Nicolas TRAN

### **PREAMBULE**

Les matchs du premier tour de la Coupe de France se déroulent le samedi 24 et dimanche 25 août. Les arbitres D1 et D2 seront désignés. Il est impératif de saisir rapidement les indisponibilités sur FOOT2000.

### **RECEPTION DES COURRIERS ET COURRIELS**

BEN EL MEKKI Marouane : Demande pour saison 2019/2020.

HASSELBEIN Jérôme : Demande transmise a JC LEFRANC.

JULLIEN Jérôme : Reçu demande de remboursement. Transmis a S.CHAOUCH.

USVJ: Demande de renseignements. Transmis a JC LEFRANC.

### **DECISIONS**

La Commission fait un point de la situation des arbitres et jeunes arbitres promotionnels après la séance d'examen blanc intervenue le 4 juillet et prend connaissance des résultats théoriques partiels ainsi que de l'état de présence à mi-parcours de cette formation préparatoire à l'examen théorique de Ligue.

Elle décide de réduire le groupe Promotionnels et **arrête définitivement** la liste des arbitres et jeunes arbitres invités à poursuivre ce cursus de formation comme suit :

Seniors (5) : Sophiane AARIZA – Jamel BOUGATEF – Riwan CHATMI – Quentin GATINEAU – Zineddine MAMMAD.

Jeunes (10) : Maxence AMGHAR – Fadi BEN OTHMAN – Bilal CHEKIR – Martin DESROCHES – Nail HASSEINE – Armand KAYADJANIAN – Albéric MARIN – Mohamed Ali NOURI – Mohamed SEBTI – Fériz SYLA.

Elle rappelle que la sélection finale est établie sur les prestations théoriques et pratiques. En conséquence, elle invite ceux dont les résultats sont en-deçà des moyennes requises pour la qualification à produire les efforts nécessaires dans les semaines qui viennent pour ce faire !

La prochaine séance (n°7) est fixée au MERCREDI 28 AOUT 2019 à 19h00 au siège du District

Une séance de préparation physique avec réalisation du test TAISA (barème Ligue) pour les arbitres et jeunes arbitres Promotionnels, D3 Espoirs, et U20 D1 est fixée SAMEDI 31 AOUT 2019 à 9h00 (lieu à confirmer).

*N.B. : les arbitres ou jeunes arbitres non retenus sont reclassés dans leur catégorie d'origine*

### **AFFECTATION DES ARBITRES ET JEUNES ARBITRES STAGIAIRES**

La Commission prend connaissance des différents rapports d'accompagnements et autres observations concernant les arbitres et jeunes arbitres stagiaires de la saison 2018 – 2019 et décident de leur affectation pour la saison 2019- 2020 comme suit :



**PV 443 DU JEUDI 18 JUILLET 2019**

**Seniors D3 (6)** :Sophian BELAIDI – Moslim EL AMRANI – Florian MURGUE – Hervé SOUFFLET – Silverna VERENAKO – Jérôme VIAN

**Seniors D4 (14)** : Kamel ABDI – Cyril BEAUGET – Albéric BONI – Aziz BROURATE – Frantz ELYSEE – Jean- Christophe GUINET - Recep Ruhi KONUKSEVER – Dogu KUS – Jelloul MERAH – Alexandre PETTIGIANI – Mouhcine SAMRAOUI - Mohamed SAVANE – Adoul Kader SOUMAI – Rodrigue VACHON

**U20 D1 (1)** : Saïd DORBANI

**U20 (5)** : Seif GADOUCHE – Mohamed KONTA – Endi MUSTAFA – Ali NEJI – Cédric NGBALENZELA

**JAD U17 (12)** : Ilies BEN THAMER – Khalil MAAOUI – Wassim MAAROUF – Salman MAAROUFI – Laurène MAGNOLI – Ali Hamza M'NAMDJJI – Arthur MORCILLO – Kofi OSEI ASIBEY – Nabil SAAF – Alexandre SCOTTO DI SUOCCIO – Idir SOUAK – Yathreb SOUIHI

**JAD U15 (50)** :Zinedine AMIN – Riyad AZOUZ – Lydia BAKOURA – Léa BEAURIEUX – Lilia BEGHIDJA – Raphaël BELAO – Joweria BELHERIR – Madani BELIL – Maelia BENZIANE – Thelma BOIZARD – Walid BOUALI – Dalil BOUGUELLAL – Armand BOULHARTS – Jasmine BOURABIA – Thomas BREURE – Jules CARRO – Lydia CHERGUI – Joude DACHRAOUI – Lina DAHMANI – Alissia DEBORD – Enes DEMIRCAN – Ewan DORETTI – Mélanie ESTEVE – Zouhir HADJOU DJ – Yamin KECHIOUCHE – Youssef – Ayoub KHALLOUKI – Yacine KHRIJI – Dogan LALE – Samuel LAUNAY – Justine LIGONNET – Assia LOUHBAIBAT – Morgane MARAS – Hassouna MEJRI – Nour MEROUCHE – Mohamed MESSAOUDI – Tatiana MORENO – Alison NERO – Ilario OGER – Niels POMPILIO – Marie PRIGNON – Abdelrhmane RAHMA – Jérémy ROLLANT – Abdelhadi SEKHRI – Guillaume SUNBATY – Rayane TISSEUR – ABD EL Wahhab TOUAMI – Mounir TOUNSI – Tristan VERMARE – Ilias YACOUBI – Zinedine ZIDANE

**JAD U13 (4)** :Alès AZZOUT – Férial BOUGUELLAL – Imrane MESSAI – Océane MEYER

**District Futsal (6)** :Abdelmoumane BELHERIR – Aïman CHRAITI – Anthony DE MATTEO – Saad KHALFAOUI – Lakdar MOUSSALEM – Zakari YAHIAOUI

## **CLASSEMENTS DES ARBITRES ET JEUNES ARBITRES**

La Commission apporte quelques ajustements aux classements de fin de saison. Ceux-ci sont validés et deviennent définitifs !

Les arbitres et jeunes arbitres dont l'affectation mentionne « Reprises sous conditions » sont convoqués à la Commission le lundi 2 septembre 2019 à 19h00. Sont concernés (27) : BERA Idris (D4) – MONCEL Anthony (D4) – BOUBAKER Bilel (D5) – HAGGAI Emmanuel (D5) – BOUTAYEB Hichem (D5) – SELMANE Saber (D5) – BELHOUT Toufik (D5) – KADDOUR Hamid (D5) –Hamza CHENNOUF (U20) – Billal LAROUCI (U20) – Jessim BETTAIEB (JAD U17) – Flavien BIAGINI (JAD U17) – Yanis BOUKI (JAD U17) – Farès BOUKI (JAD U17) - Narjis BAGHDAD (JAD U17) – Ramzi BELDJILLALI (JAD U17) – Thibaut ANDRE (JAD U17) – Maidine BENAOU DA (JAD U15) – Youssef OUHMD (JAD U15) – Mehdi MEKHNA CHE (JAD U15) – Dylan TASKIRAN – Badys ATMANI (JAD U15) – Riyad Mohamed NOUAR (JAD U15) – Mohamed BENKRICH (JAD U15) – Amine DERBAL (JAD U15) – Yanis MOKRI (JAD U15) – Yanis MECHTA (JAD U15) – Hamza MOUKKADAM (JAD U15).

Les arbitres et jeunes arbitres dont la mention dans affectation saison 2019-2020 « Examen à repasser » devront prendre contact avec le CTDA pour fixation d'un rendez-vous. Sont concernés (4) : SLITI BITAM Mehdi (JAD U17) – Jahid TABET ( JAD U17) – Badis BENA ZIZA (JAD U15) – Youness OUHMD (JAD U15) .

## **AGENDA**

Les assemblées Générales de rentrée avec obligation d'effectuer le test physique se déroulent comme suit :

- Arbitres Seniors et U20 = samedi 14 septembre 2019 à Chaponnay (toute la journée)
- Jeunes Arbitres U15 et U13 = dimanche 8 septembre 2019 au siège du District (convocation à 8h30 – dispersion 14h00/14h30)
- Jeunes Arbitres U17 = dimanche 8 septembre 2019 au siège du District (convocation à 10h30 – dispersion 17h00)





PV 443 DU JEUDI 18 JUILLET 2019

## COMMISSION TECHNIQUE ET DES JEUNES

Tél 04 72 76 01 24  
technique@lyon-rhone.fff.fr

### Réunion du 15 juillet 2019

**Président** : M. Farid DJEBAR    **Secrétaire** : Khadija (04.72.76.01.24)    **Membres** : M. Sylvain RICHARD (C.T.F.) 06.22.46.60.11, Benoît SUBRIN (C.T.F.) 06.98.70.23.49, Rémi PELOUX (C.T.D.D) 06.99.21.88.03, Jérôme HERNANDEZ (C.T.D.D) 06.84.99.97.82, Elabo ELLOH (E.S) 06.67.55.15.72

### **PROGRAMME FORMATION DE CADRE 2019/2020**

*(Les « pré inscriptions » se font en ligne hormis la formation « Responsable Technique », les formations « STAPS » et « Inscription à une certification » qui se font par « Dossier Papier ». Les documents sont téléchargeables sur notre site)*

La commission technique et des jeunes du District du Rhône est à la recherche de sites pour l'organisation de ses modules de formation (voir programme : lieu à définir)

Si vous souhaitez organiser ce module au sein de votre club, vous pouvez poser votre candidature auprès de la commission technique (à condition de respecter le cahier des charges.)

#### **Certification CFF1, CFF2 et CFF3 de « rattrapage » :**

La Commission Technique et des Jeunes vous rappelle qu'une certification de rattrapage est prévue le Jeudi 19 Septembre 2019 pour les stagiaires absents ou n'ayant pas validé leur examen CFF durant la saison 2018-2019 : le dossier d'inscription est téléchargeable sur notre site (il reste encore quelques places)

**Module U7** : Le Dimanche 17 Novembre 2019 (lieu à définir)

**Module U9** : Samedi 2 et Dimanche 3 Novembre 2019 (lieu à définir)

**Module U11** : Samedi 4 et Dimanche 5 janvier 2020 (lieu à définir)

#### **Modules U9 « mineurs » :**

Jeudi 24 et Vendredi 25 octobre 2019 (lieu à définir)

Mardi 21 et Mercredi 22 avril 2020 (lieu à définir)

**Module U11 « mineurs »** : Jeudi 23 et Vendredi 24 avril 2020 (Gerland)

#### **CFF1 (formation initiale) :**

Du Lundi 28 au Jeudi 31 octobre 2019 + **Certification le Mardi 21 janvier 2020** (Gerland)

Du Mardi 17 au Vendredi 20 décembre 2019 + **Certification le Mardi 17 mars 2020** (Gerland)

Du Mardi 25 au Vendredi 28 Février 2020 + **Certification le mardi 5 mai 2020** (Gerland)

Du Mardi 21 au Vendredi 24 avril 2020 + **Certification le Mardi 23 juin 2020** (Gerland)

**Module U13** : Samedi 2 et Dimanche 3 Novembre 2019 (lieu à définir)

**Module U15** : Samedi 4 et Dimanche 5 janvier 2020 (lieu à définir)

**Certification « formations modulaires » (CFF1 /CFF2) :** Mardi 5 Mai 2020 (Gerland)

#### **CFF2 (formation initiale) :**

Du Mardi 22 au Vendredi 25 octobre (St Genis) + **Certification le Mardi 28 janvier** (Gerland)

Du Mardi 3 au Vendredi 6 Mars (Saint Genis I) + **Certification le Jeudi 7 mai** (Gerland)

Du Lundi 27 au Jeudi 30 Avril (lieu à définir) + **Certification le Jeudi 18 juin** (Gerland)

#### **CFF3 (formation initiale) :**

Du Mardi 22 au Vendredi 25 octobre (St Genis) + **Certification le Mardi 28 janvier** (Gerland)

Du Mardi 25 au Vendredi 28 Février (St Genis) + **Certification Jeudi 7 Mai** (Gerland)

Du Mardi 14 au Vendredi 17 avril 2020 (Lieu à définir) + **Certification le Jeudi 18 juin** (Gerland)

**CFF4 (formation initiale) :** Du Mardi 24 au Vendredi 27 septembre + **Certification le Mercredi 27 Mai 2020** (Gerland)

#### **Futsal « Découverte » (sur demande)**

**Module « GB » :** Lundi 27 et Mardi 28 avril 2020 (St Genis Laval)

**Formation « Responsable Technique » :** Jeudi 23 et Vendredi 24 avril 2020 (Gerland)



PV 443 DU JEUDI 18 JUILLET 2019

## ➡ FICHE CLUBS

Pour la saison 2019-2020, nous demandons à nos clubs de **renseigner leur équipe technique directement sur le lien suivant** : <https://forms.gle/Mj7avFXLm6uLZoNR6> **avant le Vendredi 27 Septembre 2019**

## ➡ PPF U16

**Challenge Inter Clubs U16 Régionaux** : Comme lors de la saison 18-19, nous organisons un **Challenge Inter Clubs U16 Régionaux, qui aura lieu le Jeudi 22 Août à Vaulx en Velin**. Différents documents ont été envoyés aux clubs concernés : la convocation, le PPF et le listing joueurs qui est à compléter et à nous retourner. Ce rassemblement rentre dans le cadre du Parcours de Performance Fédéral (P.P.F) et plus précisément du suivi des joueurs nés en 2004 (U16).

## ➡ STAGE DEPARTEMENTAL U15

Ce rassemblement se déroulera du mercredi 28 au vendredi 30 Août 2019 à St Genis Laval (convocations envoyées aux joueurs retenus et copies aux clubs)

## COMMISSION SPORTIVE ET DES COMPETITIONS

Tél 04 72 76 01 05

sportive@lyon-rhone.fff.fr

### Réunion du 15 juillet 2019

**Président** : Bernard COURRIER.

**Membres** : Alain BARBIER, Gilbert BENOIT, Gilbert BOUTEYRE, Jean-Michel GAY, Maurice MOURROZ, Jean-Claude QUIOT, René TOREND, Jean-Michel JASTRZAB, Lakhdar TOUATI.

**Absents excusés** : Jean-Michel JASTRZAB, Gilbert BENOIT et Jean-Michel GAY.

**Contacts téléphoniques** : Bernard COURRIER 06 78 73 69 47

## ➡ INFORMATION A TOUS LES CLUBS DLR

Suite aux modifications des championnats de Ligue, **prenez à bien contrôler vos engagements d'équipes, surtout en Jeunes**. La date limite des inscriptions en dernières séries est fixée au 8 septembre 2019, à minuit et les poules seront constituées au cours de la semaine 37.

ATTENTION, depuis plusieurs saisons, nous vous mettons en garde sur l'arrêt définitif du traitement des demandes de modifications de rencontres envoyées par mail ou lettre, sauf cas de force majeure dûment constaté.

**Les demandes doivent impérativement être envoyées via FOOTCLUBS et le club les recevant doit y répondre sans délai !** Anticipez au mieux ces modifications, n'attendez pas le dernier moment pour constater les doublons ou les incohérences de calendriers.

Nous demandons aux clubs souhaitant engager une ou plusieurs équipes en VETERANS de le faire dans les mêmes délais (08/09/2019) et de nous faire part de leurs desideratas par mail !...

## ➡ COMPOSITION DES POULES DU CHAMPIONNAT 2019/2020

**Modifications importantes postérieures aux annonces précédentes:**

**En U17 D3 ple C** : LY DUCHERE 3 se désengage

GLEIZE 1 est repêché et intègre U17 D3 ple C (en remplacement de DUCHERE 3)

**En U15 D3 ple D** : LY DUCHERE 3 se désengage

AS BUERS 1 intègre U15 D3 ple D (en remplacement de DUCHERE 3)



PV 443 DU JEUDI 18 JUILLET 2019

## COMMISSION FEMININE

Tél 04 72 76 01 10

feminine@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 15 juillet 2019

Présents : Mr CATHELAND. Excusées : Mmes CHAUVOT, PUECH, PLATROZ, DI RIENZO, VERGUET, GILBERTAS.

### ➡ AG DE DEBUT DE SAISON 2019/2020

**IMPORTANT !!!!!** : SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2019 de 9 heures à 12 heures au district de Lyon et du Rhône de Football. Pour tous les clubs ayant engagé une équipe en championnat Séniors / U18F / U15F (facultatif pour le football d'animation) un représentant par club suffi mais est obligatoire. Tout club absent sera amendé de 124€.

### ➡ ENGAGEMENT COUPE DE FRANCE 2019/2020

Les clubs peuvent dès à présent s'inscrire en Coupe de France Féminine pour la saison 2019-2020 sur Footclubs. Il est recommandé de le faire avant le 16 Août 2019. Plus la Ligue comptabilisera d'équipes engagées plus elle en aura de qualifiées pour le 1er tour fédéral. Droit d'engagement : 26€. Pour rappel, les clubs de R1 et R2 F ont obligation de participer à la Coupe de France Féminine. **1<sup>er</sup> tour : 22 septembre 2019**

### ➡ FEMININES SENIORS D1 A 11 SAISON 2019/2020

Inscription sur FOOTCLUBS : Date limite d'engagement le 25 août 2019.  
Attention après cette date plus aucune inscription ne sera prise en compte.  
1<sup>ère</sup> journée : le 15 septembre 2019.

Quota par rencontre : 2 joueuses U18F (2002), 1 joueuse U17F (2003)

### ➡ FEMININES SENIORS D1 A 8 SAISON 2019/2020

Inscription sur FOOTCLUBS : Date limite d'engagement le 8 septembre 2019.  
Attention après cette date plus aucune inscription ne sera prise en compte.

Début du championnat le 21-22 septembre 2019

Quota par rencontre : 2 joueuses U18F (2002), 1 joueuse U17F (2003)

### ➡ FEMININES U18 D1 A 11 SAISON 2019/2020

Inscription sur FOOTCLUBS : Date limite d'engagement le 8 septembre 2019.  
Attention après cette date plus aucune inscription ne sera prise en compte.

Catégories d'âges : U18F (2002), joueuse U17F (2003), U16F (2004), 3 joueuses U15F (2005) autorisées.

Début du championnat le 21-22 septembre 2019

### ➡ FEMININES U18 D1 A 8 SAISON 2019/2020

Inscription sur FOOTCLUBS : Date limite d'engagement le 8 septembre 2019.  
Attention après cette date plus aucune inscription ne sera prise en compte.

Journée d'accueil le samedi 21 septembre 2019 OBLIGATOIRE

Catégories d'âges : U18F (2002), joueuse U17F (2003), U16F (2004), 3 joueuses U15F (2005) autorisées.

### ➡ FEMININES U15 D1 A 8 SAISON 2019/2020

Inscription sur FOOTCLUBS : Date limite d'engagement le 8 septembre 2019.

Attention après cette date plus aucune inscription ne sera prise en compte.

Journée d'accueil le samedi 21 septembre 2019 OBLIGATOIRE

Catégories d'âges : U15F (2005), joueuse U14F (2006), 3 joueuses U13F (2007) autorisées.



## COMMISSION FUTSAL

Tél 04 72 76 01 07

futsal@lyon-rhone.fff.fr

### Réunion du 15 juillet 2019

**Président et membre du Comité Directeur :** M. Roland BROUAT

Mme Roselyne ROS, Melle Annie ROS, M. Jacques ROS, M. Alexandre SIMONETTI, M. Lionel POIRIER, M. Bernard LA-CHAPELLE.

Ce procès-verbal est le dernier de la saison ; la commission vous souhaite de bonnes vacances ; n'oubliez pas la date de l'AG le 31 Août.

### **RAPPEL**

L'assemblée générale du district de Lyon et du Rhone du 15/06/2019 à Sourcieux les Mines a accepté à l'unanimité les vœux présentés par la commission futsal

Les horaires des coups d'envoi autorisés suivant : Vendredi 18h à 21h45

Samedi de 10h à 21h45

Dimanche 10h à 19h00

Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 18h à 21h00

La durée des rencontres finales coupe de l'avenir et coupe de Lyon et du Rhône 2x20 minutes en temps réel.

Création d'une Coupe de Lyon et du Rhône U18 réservée aux clubs futsal qui participent à la pratique U18. Celle-ci aura lieu par match éliminatoire jusqu'à la finale qui se déroulera avant le mois de mars. Le vainqueur de l'épreuve représentera le district aux finales régionales.

### **COURRIERS RECUS**

**France Futsal Rillieux :** Le gymnase Pour la saison 2019/2020 sera Louison Bobet aucun supporter ne pourra assister aux rencontres jusqu'à début décembre pour raison de travaux.

**Nouvelle Génération :** réponse vous a été adressée par mail

**Olympique Lyonnais :** rencontres à domicile auront lieu le Samedi à 17H30 au gymnase Colinelli

### **MODIFICATION CLASSEMENT D1**

Suite à la décision par la Commission des Règlements n° 197 du 06 Juin rencontre FUTSAL VAULX 2 / SUD AZERGUES match perdu moins 1 point à FUTSAL DE VAULX, match gagné à SUD AZERGUES 3 points.

**En conséquence, le classement est le suivant :**

1<sup>er</sup> : VAULX EN VELIN 41 points

2<sup>ème</sup> : SUD AZERGUES 32 points

3<sup>ème</sup> : FUTSAL COTIERE AIN 31 points

4<sup>ème</sup> : MIRIBEL 27 points

9<sup>ème</sup> : FUTSAL VAULX 2 15 points

10<sup>ème</sup> : DRINA 15 points

11<sup>ème</sup> : MUROISE 0 point

Goal average particulier favorable à FUTSAL DE VAULX

### **DERNIERE MINUTE**

**Accession en ligue :** SUD AZERGUES est repêchée en R2 ce qui entraîne les modifications suivantes :

D1 : CHAVANOZ 2 remplace SUD AZERGUES

D2 : MDA 3 remplace CHAVANOZ 2



PV 443 DU JEUDI 18 JUILLET 2019

D3 : UGA VIENNE ne redémarrant pas FUTSAL MONT D'OR 4 remplace UGA VIENNE  
GRIGNY remplace MDA 3

## CHAMPIONNAT SAISON 2019/2020

Composition des poules sous réserve de modifications ultérieures

<i>D1</i>	<i>D2</i>
MOULIN A VENT	DRINA
FUTSAL COTIERES AIN	MUROISE
CHAVANOZ 2	SAINT FONTS
MIRIBEL	MDA 3
MONTCHAT	FUTSAL MONT D OR 3
ALF 2	LYON 6
VENISSIEUX FC 2	SUD AZERGUES 2
FUTSAL DE VAULX 2	GRENAY
NOUVELLE GENERATION	CIVRIEUX 2
OLYMPIQUE LYONNAIS	TERNAY
CALUIRE FC 2	ALF3
FRANCE FUTSAL RILLEUX	JONAGE

**D3**

POULE A :

POULE B :

LIMONEST 2	MARTEL CALUIRE 3
CCDSV	FUTSAL VAULX 3
SAINT GENIS LAVAL	IRIGNY 2
VAULX FC 2	MORNANT 2
VAUGNERAY	FUTSAL MONT D'OR 4
SUD AZERGUES 3	DEPORTI VAULX
LENTILLY	GRIGNY
CONDRIEU 2	AC OULLINS
CHAVANOZ 3	JONAGE 2
FUTSAL CROIX ROUSSE	TEAM BEL AIR
France FUTSAL RILLIEUX 2	LA REVOLEE
GRENAY 2	ASS CHANDIEU HEYRIEUX

La reprise du championnat de la D1 à la D3 aura lieu le 15 septembre

## COUPE NATIONAL FUTSAL

Le premier tour de la Coupe Nationale Futsal aura lieu le 29 Septembre ; 2<sup>ème</sup> tour 13 Octobre

## COUPE DE LYON ET DU RHONE SENIORS

Le premier tour de la Coupe de Lyon et du Rhône seniors aura lieu le 13 Octobre

## COUPE DE L'AVENIR

Le premier tour de la Coupe de l'Avenir aura lieu le 10 Novembre

## COUPE DE LYON ET DU RHONE U18

Le premier tour de la Coupe de LYON et du Rhône U18 aura lieu le 13 Octobre.



PV 443 DU JEUDI 18 JUILLET 2019

## ➡ **CHAMPIONNAT JEUNES**

Le mardi 2 juillet a eu lieu la réunion de la pratique futsal des jeunes . Nous remercions les présidents , les dirigeants et les éducateurs d'avoir été présents.

Pour information, tous les clubs désirant s'inscrire à la pratique futsal jeunes pour la saison prochaine , vous êtes les bienvenus .

Pour rappel , l'A.G. futsal se déroulera le 31/08/2019.

## **GROUPEMENT VALLEE DU RHONE**

Tél 04 72 76 01 09

valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr

### **Réunion du 16 juillet 2019**

**Adresse : Groupement Vallée du Rhône (District de Lyon et du Rhône), 30 Allée Pierre de Coubertin, 69007 LYON**

**Mail : [valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr](mailto:valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr) Tel : 04 72 76 01 09 uniquement le mardi de 17 H 00 à 19 H 00**

**Membres : E. et A. MONTEIL – B. CAPOGROSSI – E CHAMOT– JJ. ETCHEVERRY – M. FOREST - B. GAND – O. MONTEIL – J.EXBRAYAT**

**Courrier – Email : Val d'Amby entente avec Vertrieu bien noté**

## ➡ **PRESIDENCE**

**Evelyne Monteil : 06 30 34 70 70 - Mail : [valleedurhone-pdt@lyon-rhone.fff.fr](mailto:valleedurhone-pdt@lyon-rhone.fff.fr)**

**Nous venons d'apprendre le décès de Mme Thérèse DUHEM secrétaire du club de la Rhodanienne à la suite d'une longue maladie, tous les membres du groupement présentent à la famille de Thérèse et au club de la Rhodanienne ces sincères condoléances**

L'ASSEMBLEE GENERALE AURA LIEU LE VENDREDI 06 SEPTEMBRE 2019 A 19 H 00 A SOLAIZE AU STADE

Présence obligatoire de tous les clubs du groupement.

Pensez à inscrire vos équipes pour la saison prochaine en sachant que nous pouvons en rajouter au fur et à mesure des inscriptions dans vos clubs, inscription sur foot club

Pensez aussi aux inscriptions pour les différentes coupes

U13 coupe festival toutes les équipes 1 sont inscrites d'office

Coupe vallée du Rhône vous devez vous inscrire, les équipes 1 label ne peuvent pas participer à cette coupe n'y les équipes féminines

U15 – U 17 – senior vous devez vous inscrire uniquement les équipes qui évoluent en district

**Pour info important** : Sur Footclubs, pour le foot d'animation vous devez inscrire les équipes dans l'ordre ex. U11 équipe 1 U11 équipe 2 etc... U9 équipe 3 U9 équipe 4 etc... U7 équipe 5 U7 équipe 6 etc...il n'y a plus la possibilité de mettre U11 1 U9 1 U7 1... Si vous avez trop de difficultés vous avez la possibilité de nous faire un mail pour des inscriptions groupées. En précisant bien les équipes féminines.

Merci de le faire le plus tôt possible afin de programmer les premières journées avant l'assemblée générale. Nous pourrons toujours faire des rajouts par la suite

**Reprise de chaque catégorie :**

U7 le 28 septembre à Manissieux (vous allez recevoir une demande d'inscription fin aout)

U9 et U 11 reprises le 21 septembre

U13 le 14 septembre nous démarrons par la coupe

Tous les membres du groupement se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances.